

DÉCLARATION PRÉALABLE À UNE VENTE EN LIQUIDATION

1. Déclarant

Nom, prénoms :

Nom d'usage (le cas échéant) :

Pour les personnes morales, nom et prénom du représentant légal ou statutaire :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal :

Localité de destination :

Téléphone :

2. Etablissement commercial concerné par l'opération de liquidation

Nom de l'enseigne :

Adresse :

Code postal :

Complément d'adresse :

Nature de l'activité :

N° d'immatriculation SIRET de l'établissement :

3. Objet de la déclaration

Motif générateur (cocher) :

Cessation d'activité.

Suspension saisonnière d'activité.

Changement d'activité.

Modification substantielle des conditions d'exploitation.

Nature des marchandises liquidées :

Date de début de la liquidation :

Durée :

4. Pièces jointes à la déclaration (1)

Inventaire des marchandises concerné par l'opération de liquidation conforme à l'article [R. 310-2](#) du code de commerce.

Extrait récent du RCS.

5. Engagement du déclarant

Je soussigné (e), auteur de la présente déclaration, (2), certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions des articles [L. 310-1](#), [R. 310-1](#) et suivants, [A. 310-1](#) et suivants du code de commerce.

Date et signature

Toute fausse déclaration préalable de vente en liquidation constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles [441-1](#) et suivants du code pénal.

6. Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée : N° d'enregistrement :

Date limite de notification de la liste des pièces à fournir :

Date d'arrivée du dossier complet :

Date de délivrance et numéro de récépissé de déclaration :

Observations :

(1) Toute pièce justifiant, selon le motif de la demande, de la perspective d'une cessation de commerce, d'une suspension saisonnière, d'un changement d'activité ou d'une modification substantielle des conditions d'exploitation et, notamment, en cas de prévision de travaux, le (s) devis correspondant (s).

(2) Nom et prénom du déclarant.

VENTES EN LIQUIDATION

Quand	Où	Pièces à fournir	Condition	Durée
<p>➤ 2 mois avant la date prévue</p> <p>➤ 5 jours lorsque le motif est lié à un fait imprévisible de nature à interrompre le fonctionnement de l'établissement (décès, inondation, ...)</p>	<p>A déposer ou à envoyer en lettre recommandée avec accusé de réception à :</p> <p>Hôtel de Ville Direction Population 7, bis avenue de Champagne</p>	<p>➤ Cerfa 14809*01</p> <p>➤ extrait Kbis de moins de 3 mois</p> <p>➤ inventaire complet des marchandises (nature et dénomination des articles liquidés, quantités, prix unitaire de vente TTC, prix d'achat moyen HT, prix lors de la liquidation, fournisseur)</p> <p>➤ pièce justifiant le motif de la demande</p> <p>➤ Si déclaration faite par un mandataire : copie de sa procuration</p>	<p>➤ Si le dossier est complet, un récépissé sera délivré dans un délai de 15 jours ou dès réception si la vente est liée à un fait imprévisible.</p> <p>➤ Si le dossier est incomplet : une notification relatant la liste des documents manquants sera envoyée dans un délai de 7 jours à compter de la date de réception du dossier.</p> <p>➤ Le déclarant disposera alors d'un délai de 7 jours à compter de la réception de la notification pour compléter son dossier</p>	<p>Durée maximale de 2 mois, réduit à 15 jours en cas de suspension saisonnière.</p>

Rappel : le récépissé de déclaration doit être affiché sur les lieux de la vente en liquidation par le déclarant durant toute sa durée.

En cas de doute sur la durée, il est préférable d'opter pour les 2 mois.

Aucune demande de prolongation ne sera accordée si les 2 mois ont déjà été sollicités

**MODELE D'INVENTAIRE A FOURNIR A L'APPUI D'UN DOSSIER
DE LIQUIDATION COMMERCIALE**

(ce document ne doit pas être rédigé au crayon de papier)

Les références des articles sont obligatoires

REFERENCE	MARQUE	FOURNISSEUR	DESIGNATION DU PRODUIT	QUANTITE	PRIX D'ACHAT MOYEN HORS TAXE	PRIX DE VENTE	
						UNITAIRE (TTC)*	TOTAL (TTC)**

* prix de vente sans la réduction
** pour les produits dont le prix de vente unitaire est inférieur à 5 €, ils peuvent être décrits par lots homogènes

Merci de bien vouloir faire figurer à la fin de l'inventaire,
le TOTAL GENERAL des marchandises à liquider